

**Trois modifications proposées au schéma d'aménagement
de l'ex-Communauté urbaine de Montréal**

Montréal, le 26 mai 2014 – La Commission sur le schéma d'aménagement et de développement de Montréal procédera à une assemblée publique de consultation portant sur l'étude des projets de règlements numéros P-RCG 13-016, P-RCG 13-017 et P-RCG 13-018 proposant des modifications au schéma d'aménagement de l'ex-Communauté urbaine de Montréal. Ces trois projets de règlements ont une portée ponctuelle sur le territoire de l'agglomération de Montréal.

- Le projet de règlement P-RCG 13-016 consiste à **intégrer le profil en long du fleuve Saint-Laurent, tronçon Varennes-Grondines**, applicable sur la portion extrême est du territoire de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles.
- Le projet de règlement P-RCG 13-017 vise à **ajouter une dérogation à la plaine inondable dans le secteur des marais du parc-nature de la Pointe-aux-Prairies** situé sur le territoire de l'arrondissement de Rivière-des Prairies—Pointe-aux-Trembles.
- Le projet de règlement P-RCG 13-018 consiste à **ajouter une dérogation à la plaine inondable dans le secteur du boulevard Lalande** situé sur le territoire de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

La Commission invite tant les citoyens que les représentants d'organismes à participer à cette assemblée publique de consultation qui se déroulera comme suit :

HEURE **19 h**

DATE Le mercredi 11 juin 2014 – présentation des trois projets de règlements et période de questions et de commentaires du public

LIEU
stm.info Hôtel de ville, salle du conseil; 275, rue Notre-Dame Est / Métro Champ-de-Mars

DOCUMENTATION

La documentation relative à cet examen public est disponible pour consultation aux bureaux Accès Montréal, aux bureaux d'arrondissement et hôtels de ville, au Service du greffe et à l'adresse ville.montreal.qc.ca/commissions.

INSCRIPTION

Les citoyens ainsi que les représentants d'organismes qui désirent intervenir à la période de questions et de commentaires du public sont priés de s'inscrire 30 minutes avant le début de la séance ou de communiquer dès maintenant avec le Service du greffe. Veuillez prendre note qu'aucune inscription n'est requise pour assister aux séances publiques. Seules les personnes désirant prendre la parole sont invitées à s'inscrire.

ACCESSIBILITÉ

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Un service d'interprétation pour les personnes ayant des déficiences auditives peut être offert, sur demande, en avisant le Service du greffe cinq jours à l'avance et sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

COMMISSIONS PERMANENTES

Les commissions permanentes sont des instances de consultation publique instituées par le conseil municipal et le conseil d'agglomération. Conformément à la Loi sur les cités et villes et à la Charte de la Ville de Montréal, leur mission consiste à éclairer la prise de décision des élus municipaux et à favoriser la participation des citoyennes et citoyens aux débats d'intérêt public.

La Commission sur le schéma d'aménagement et de développement de Montréal est présidée par M. Lionel Perez, conseiller de la Ville et membre du comité exécutif. Mme Paola Hawa, maire de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue, agit en tant que vice-présidente de la Commission.

Les membres sont : Mme Manon Barbe, mairesse de l'arrondissement, LaSalle; M. Georges Bourelle, maire de la Ville de Beaconsfield; M. Harout Chitilian, conseiller de la Ville, Ahuntsic-Cartierville; M. Claude Dauphin, maire d'arrondissement, Lachine; M. Gilles Deguire, maire d'arrondissement, Montréal-Nord.

- 30 -

Renseignements : Service du greffe
Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation
Téléphone : 514 872-3000
commissions@ville.montreal.qc.ca
@Comm_MTL